

Les crises : l'opportunité d'innover ⁽¹⁾

Venantie BISIMWA Nabintu

(¹) Allocution prononcée, le 2 février 2010, en Belgique, à l'Université Catholique de Louvain lors de la cérémonie de l'octroi du titre de Docteur Honoris Causa.

En ce jour mémorable du 02 février 2010, où l'Université Catholique de Louvain (UCL) nous décerne le titre très prestigieux de Docteur honoris causa dans le cadre du thème « **Les crises : l'opportunité d'innover** », nous exprimons notre sentiment de gratitude à vous tous ainsi qu'à tout le peuple Belge pour la pensée et l'action positives envers l'Afrique, en général, et la République Démocratique du Congo (RD Congo), mon pays, en particulier, et plus spécifiquement envers la femme africaine.

Depuis que le titre de Docteur honoris causa m'a été révélé par la lettre officielle du Recteur de l'UCL datant du 15 septembre 2009, nous recevons beaucoup de messages de félicitation, d'encouragement de la part des gens qui se reconnaissent dans ce titre. Du Sud-Kivu à Kinshasa, des acteurs de la société civile, le monde universitaire et de cadres politiques s'organisent spontanément pour l'accueil, l'information et la vulgarisation du message sur le titre de Docteur honoris causa. Quand nous constatons cette spontanéité et cet honneur sur notre modeste personne, nous réalisons notre responsabilité vis-à-vis des attentes énormes suscitées par ce titre dans une société instable, exigeant de plus en plus d'innovations.

En fait, la RD Congo est l'un des pays africains les plus instables. En 43 ans d'indépendance, de 1960 à 2003, le Professeur Mulyumba a dénombré 10 guerres, soit en moyenne une guerre tous les quatre ans.

Particulièrement, les guerres déclenchées en 1996 et 1998 ont eu un caractère spécial, celui d'avoir été les

Secrétaire exécutive du Réseau des femmes
pour la défense des droits et de la paix
Email :

guerres par procuration à travers des pays voisins, d'une part, et ciblaient des populations civiles, surtout les leaders et les femmes, d'autre part. (Guerre par procuration, HRW). Ces guerres pour l'accès aux ressources naturelles ont permis aux pays voisins de réaliser leur agenda caché lié à l'implantation des populations de leurs pays dans les territoires sous leur occupation, au dépeuplement progressif de la RD Congo par les massacres de populations, par les violences sexuelles et par la désagrégation des structures sociales et économiques en décapitant le leadership coutumier, religieux et intellectuel pour s'assurer le contrôle du pouvoir politique en RD Congo. Si les guerres précédentes ont utilisé les armes à feu et les armes blanches pour atteindre ces objectifs, celles, à partir de 1996, ont intégré des armes plus insidieuses, à destruction parfois lente mais sûre, notamment les violences sexuelles.

Les violences sexuelles ont été utilisées comme arme de guerre pour détruire les organes génitaux des femmes congolaises de tout milieu, rural comme urbain. Un autre objectif recherché dans l'utilisation des violences sexuelles est celui psychologique : humilier l'homme congolais, le déséquilibrer pour qu'il perde confiance en ses capacités à se défendre, à défendre sa progéniture, à défendre son espace vital (RFDP, IA, RFDA, 2004). En utilisant les violences sexuelles, les agresseurs visaient aussi la désagrégation des structures familiales, cellule de base de la société congolaise. Ils visent encore à anéantir les capacités de production et de reproduction du peuple congolais. Ils ont fait beaucoup répandre le VIH/Sida (CRS, 2005). C'est suite à ces atrocités que plusieurs rapports produits par des organisations de la société civile ont qualifié ces dernières guerres de « guerres d'extermination des communautés congolaises » (CCVS et CRAFT).

Bien avant, les trente-deux années de dictature, entretenues par des forces politiques et économiques, avaient déjà contribué à la fragilisation de la société congolaise dans tous les domaines. Les valeurs positives (de travail, de service public, d'amour de la patrie,...) s'effritaient avec l'accroissement de la pauvreté d'un grand nombre de citoyens et l'insuffisance de l'éducation civique. Cela laisse douter du caractère démocratique des régimes en place, car ils n'améliorent pas les conditions d'existence des populations.

L'instabilité en République Démocratique du Congo repose sur la stratégie consistant à priver le pays de dirigeants responsables. A son avènement au pouvoir, tout Président ou Premier Ministre congolais est placé devant un choix, celui de servir les intérêts des puissances impérialistes, d'un côté, et celui de servir son peuple, de l'autre côté. Ceux qui ont privilégié l'intérêt du peuple ont été assassinés. Ceux qui sont devenus dictateurs et ont bafoué les intérêts du peuple ont mal fini.

L'assassinat de leaders politiques, déclarés par la suite héros nationaux, a laissé chaque fois derrière eux, dans le chef des masses populaires, le goût d'un bien-être raté.

Dans ce contexte, les violations des droits humains deviennent le lot quotidien et une partie de la population se sent interpellée et s'engage dans une action pour la promotion et la protection des droits humains.

Quand, suite aux déplacements forcés et à l'occupation de leur terroir par les forces étrangères, les populations congolaises ont compris que leur terre nourricière était en train de leur être arrachée, elles se sont mobilisées pour barrer la route aux occupants et s'opposer à l'occupation, dénoncer le complot et la trahison. Les femmes, contrairement à leur désintérêt habituel pour la chose publique, ne sont pas restées inactives. A côtés des organisations des droits de l'homme, des organisations féminines se créent et s'investissent dans la défense des droits humains.

De notre côté, nous avons voulu confronter les détenteurs du pouvoir de fait et celui international avec le triste constat de la violation du droit international humanitaire et de la charte internationale des droits de l'homme.

La défense des droits humains est notre point d'entrée dans le combat pour le développement de notre société; et il s'agit avant tout du droit d'avoir un pays où il fait bon vivre et où les citoyens jouissent de leurs droits, accèdent équitablement aux ressources et les contrôlent. Ceci étant un droit pour tout peuple et partout, le Congolais aussi doit en jouir.

Pour nous, les femmes, il a été essentiel pour notre survie de nous saisir de la situation de cette crise comme une opportunité pour revendiquer plus de considération et d'égalité dans la société afin de garantir notre participation à la prise de décision et réduire notre vulnérabilité.

Toutes nos actions répondaient à cette vision et étaient basées sur la conception suivante.

La femme va accéder à une position sociale équitable par le développement de ses capacités personnelles. Le développement des capacités personnelles des femmes constitue une condition pour le développement de la société toute entière ; il passe par l'éducation formelle et informelle à travers laquelle seront promues des valeurs positives de patriotisme, de partage et d'équité. Nous voulons toujours promouvoir tout ce qui favorise le développement de ces capacités personnelles (physiques, intellectuelles, morales,...) et empêcher par tous les moyens ce qui les entrave. C'est le sens du combat que nous menons en tout temps et en tout lieu et qui doit continuer avec ou sans nous.

La mise en œuvre de cette vision se réalise à travers les activités que nous menons au plan national et international. Ces activités visent à :

- Promouvoir la prise de conscience dans le chef des femmes instruites et non instruites, de leur droit à s'exprimer dans la société, à s'associer et se doter par leur propre initiative des cadres d'expression, de défense de leurs droits et intérêts et d'amélioration de leur condition d'existence.

- Organiser les femmes, susciter leur intérêt pour la chose publique pour participer à la prise de décision. Partout où la femme se trouve, au marché, à l'église, au quartier, au niveau du pays, elle doit prendre une part active dans les instances de gestion de la *res publica*.
- Dénoncer par des canaux appropriés (contacts, mass médias, rapports d'études et d'enquêtes...) les crimes commis pendant les conflits armés, y compris les crimes d'agression du territoire congolais et les violences sexuelles utilisées comme arme de destruction massive à long terme.
- Assister les victimes avec des approches innovantes intégrant la prévention en plus de la réponse aux violences sexuelles.
- Contribuer à la lutte contre l'impunité des violences sexuelles.
- Plaider et promouvoir des réponses qui vont au-delà des conséquences de la guerre, telles les violences sexuelles, pour agir en faveur d'une réponse durable qui intègre la répression des auteurs et surtout en œuvrant en faveur d'une coopération profitable au peuple congolais en lieu et place de l'accès à ses ressources par des voies de fait.

Les résultats atteints jusque-là témoignent d'une avancée remarquable dans le domaine de la promotion et de la défense des droits humains, plus particulièrement les droits de la femme.

- Sur terrain, le Réseau des Femmes pour la Défense des Droits et la Paix, RFDP, en sigle, est un cadre de référence qui a réussi à faire des femmes des défenseurs des droits humains. Des Comités d'Alerte pour la Paix (CAP) qui sont des structures des femmes à la base constituent des cadres d'action des femmes pour la prévention et la réponse aux violences sexuelles et basées sur le genre. L'action du RFDP et des Comités d'Alerte pour la Paix pose la question des violences sexuelles dans une perspective à long terme en ce sens qu'elle consiste à assister les femmes victimes ensemble avec leurs communautés, dans leur propre communauté, à transformer les femmes victimes des conflits en agents de leur propre développement et de celui de leurs communautés. Les femmes victimes des violences sexuelles d'hier se sont ainsi organisées pour accompagner et assister les autres et interviennent dans la médiation familiale.
- Dans tout notre plaidoyer dans les instances internationales, aux Nations Unies, à l'Union européenne, auprès de certaines organisations non-gouvernementales internationales et de certaines personnalités intéressées par la question, notre cheval de bataille a toujours été de montrer qu'au-delà des réponses humanitaires, la question des violences sexuelles devrait être traitée dans une perspective de développement durable. Fort heureusement, nous constatons avec beaucoup d'intérêt qu'au niveau de certains organismes d'aide, il y a une certaine émergence d'approche de lutte contre les violences sexuelles qui adressent les violences basées sur

le genre au-delà des violences sexuelles en intégrant la prévention et la responsabilisation des acteurs étatiques. Tout en notant que les violences continuent sur le terrain, pour notre pays, un pas est déjà franchi, grâce à la promulgation de la loi sur la répression des violences sexuelles le 20 juillet 2006 et pour laquelle le RFDP, agissant au sein de la Coalition contre les Violences Sexuelles (CCVS), s'était investi et avait joué un rôle moteur. Le pays vient de se doter d'une Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre.

- Regroupées en caucus des Femmes congolaises pour la Paix, ensemble nous avons stimulé l'engagement de l'élite féminine congolaise du Sud-Kivu dans les partis politiques pour son implication dans les élections et, partant, dans la gestion de la chose publique. Nous constatons que plus de 80 femmes ont été candidates titulaires aux élections législatives nationales et provinciales dans la province du Sud-Kivu.

La mise en œuvre de cette vision se heurte cependant à des difficultés et résistances de toutes sortes. Elles vont de menaces verbales, d'intimidations, de bastonnades, de la privation de liberté de circuler, de blocages d'accès aux moyens de survie à des tentatives d'assassinat. Cela exige donc du courage, de l'abnégation et un soutien familial éprouvé.

La lutte contre les violences faites à la femme et la promotion des droits humains sont limitées dans un contexte de mauvaise gouvernance. C'est pourquoi nous œuvrons aussi pour contribuer à l'émergence d'un leadership politique qui va traduire notre vision d'une société où les citoyens accèdent aux meilleures conditions d'existence de façon équitable.

Aussi, toutes les capacités que nous voulons voir se développer chez les femmes doivent-elles les amener à plus d'actions pour changer les structures qui les empêchent de participer au pouvoir à tous les niveaux.

Malgré la tendance dominante observable à faire de la RD Congo une zone trouble dans laquelle les prédateurs de tous bords viennent puiser des ressources en violation des mécanismes de coopération établis et au détriment de plus de 60 millions des Congolais d'aujourd'hui et de demain, nous avons pu bénéficier de l'appui d'autres forces plus positives et sensibles à l'injustice que vit le peuple congolais pour mener notre combat.

Le titre de Docteur honoris causa qui nous sera décerné ce jour nous donne l'espoir que la RD Congo n'est pas abandonnée et qu'il y a quelque part au monde une poignée de gens, d'organisations et d'institutions qui sont convaincus que les Congolais ont aussi droit à la vie et qu'il est injuste de maintenir 60 millions d'humains (1 % de la population mondiale) dans une situation de pauvreté et d'insécurité permanentes.

Notre espoir est de voir une synergie s'établir où le peuple belge agit ensemble avec le peuple congolais pour améliorer les conditions d'existence